

**GROUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION
SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN**

Association Loi de 1901 enregistrée au J.O. du 13 mars 1996
Agréée pour la protection de l'environnement pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Arrêté préfectoral PACA n° 2004-277 du 9 septembre 2004)
Membre de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (DATAR) et de la COFHUAT

SECRÉTARIAT : Jacques Molinari 49 avenue Cernuschi - F - 06500 MENTON
Tél/Fax : 33 (0)4 93 35 35 17 - Courriel : gir.maralpin@wanadoo.fr ; Internet : www.gir-maralpin.org

**POUR UNE NOUVELLE INGÉNIERIE
ÉLUS ET CITOYENS AU CŒUR DE LA FABRIQUE URBAINE**



Conférence-débat de Jean-Yves CHAPUIS¹

Organisée le Mardi 31 Mars 2015 par la Confédération Française pour l'Habitat, l'Urbanisme
l'Aménagement du territoire et l'Environnement (COFHUAT)
dans les locaux de l'ASFA (Autoroutes)
rue Edmond Valentin 75007 Paris



COMPTE-RENDU

par Claude Brulé

administrateur du GIR Maralpin, délégué auprès des administrations centrales



*Le rapporteur de cette conférence débat remercie vivement le Conférencier d'avoir bien voulu
porter un regard attentif sur ces notes et les compléter par les illustrations qui leur sont jointes*

LA PRÉSENTATION DU CONFÉRENCIER PAR LA COFHUAT

"M. Jean-Yves CHAPUIS, consultant en stratégie urbaine (Bordeaux, Lyon, Strasbourg..) élu local depuis 31 ans, ancien adjoint au maire de Rennes, chargé de l'urbanisme et vice-président de Rennes Métropole chargé des formes urbaines, a bien voulu accepter de nous entretenir sur le sujet : Pour une nouvelle ingénierie-élus et citoyens au cœur de la fabrique urbaine".



LA CONFÉRENCE DE JEAN-YVES CHAPUIS

Jean-Yves CHAPUIS expose sa vision de l'aménagement et de son métier d'urbanisme. Trente cinq années d'expérience et de rencontres, dans le domaine de l'aménagement, le conduisent à militer pour « une nouvelle ingénierie » prenant en compte le fait que, ni la planification urbaine des ingénieurs, ni les projets urbains des urbanistes architectes, ne suffisent à faire la ville.

¹ Jean-Yves CHAPUIS est enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris Val-de-Seine. Son dernier ouvrage « Profession urbaniste » est édité à la Bibliothèque des Territoires.

Une nouvelle ingénierie

Il convient, selon le conférencier, de partir des nouveaux modes de vie pour inventer de nouvelles formes urbaines. Pour ce faire, il est nécessaire de favoriser un rapprochement entre les promoteurs sociaux, les promoteurs privés et les architectes urbanistes, pour les amener à tenir compte de ces évolutions dans la conception des logements. Il s'avèrerait utile d'y associer le travail des agences d'urbanisme afin que les promoteurs puissent répondre à la demande sociale. La continuité devrait être assurée, à la faveur des analyses sur les modes de vie et leurs conséquences sur la conception des logements, par les architectes, et leur construction, par les promoteurs.

Cet objectif requiert, semble-t-il, la mise en œuvre d'une nouvelle méthode de travail ainsi qu'une nouvelle organisation des services de la métropole. En ce qui concerne la méthode, la création de « *communautés éphémères* », réunissant les acteurs et les chercheurs, est indispensable pour poser les nouvelles problématiques, d'une part et, d'autre part, pour créer un nouvel état d'esprit de liberté, hors du cadre institutionnel, propice à faire émerger de nouveaux concepts, quitte à revenir, ensuite, au cadre institutionnel. Cette nouvelle méthode de travail implique, pour être efficiente, de mélanger les compétences, ce qui va, en particulier, à l'encontre des structures de l'université où chaque discipline revendique sa propre logique et ses démarches spécifiques. Ainsi, on peut s'interroger où doit se situer l'urbanisme et dans quelle discipline ? En fait, vraisemblablement dans plusieurs....

Sur le plan de l'organisation, des opérations comme celle de Via Silva, à Rennes, et La Part Dieu, à Lyon, ont convaincu le conférencier que la recherche doit, de préférence, se situer du côté de la maîtrise d'ouvrage urbaine plutôt que du côté de la maîtrise d'œuvre. Toutefois, il admet qu'il faut, quand même, y réfléchir au cas par cas.



Bordeaux

Aménagement
des quais
de la Garonne

...l'aménagement des quais de la Garonne par Michel Corajoud, paysagiste [adoption de quatre (4) files de véhicules et une ligne de tramway, au lieu et place de dix-huit (18) couloirs pour véhicules automobiles et un aménagement paysager mettant en valeur les magnifiques bâtiments du XVIII^{ème} siècle] [J.-Y. Chapuis (2015)]

Au premier plan, le "miroir d'eau" de Bordeaux, pièce d'eau peu profonde reflétant la place de la Bourse ainsi que les quais de Bordeaux. En fonctionnement depuis 2006, il fait apparaître en alternance un "effet miroir" avec 2 cm d'eau sur une dalle en granit et un "effet brouillard" pouvant atteindre jusqu'à 2 mètres de hauteur

Élus et citoyens au cœur de la fabrique urbaine

Tout en relevant que, ni la planification des ingénieurs, ni les projets des urbanistes architectes, même avec la contribution des chercheurs, ne suffisent à faire la ville, Jean-Yves Chapuis reconnaît que la fabrique urbaine ne peut se faire hors des logiques techniques, sociales et environnementales. Mais ce n'est pas suffisant pour que les citoyens puissent se projeter, concrètement, dans l'avenir de leur quartier, de leur ville et de leur territoire. Il est nécessaire de donner du sens pour que chaque citoyen puisse s'y retrouver, en parler et bâtir son propre imaginaire.

La ville doit devenir un objet de désir et ne pas être ennuyeuse (permettre la ville multiple et pouvoir habiter en fonctions de ses envies et de ses contraintes). La ville doit répondre à un besoin de bien-être et régler les problèmes au niveau du quotidien, tout en étant à hauteur d'homme.



Villejean – Restaurant

Les habitants de ce quartier voulaient, en particulier, qu'il y ait un restaurant, pour pouvoir dire "on peut recevoir chez nous"

[J.-Y. Chapuis (2015)]

Le quartier Villejean - Beaugerard est un quartier périphérique de la ville de Rennes. Situé au nord-ouest de la ville, il est composé des sous-quartiers : Villejean, Beaugerard, Lande du Breil.

[Superficie : 100 ha]

Le 7 octobre 1959, est signé l'arrêté de création de la zone à urbaniser en priorité (ZUP) de Villejean-Malifeu, appelée plus simplement Villejean. Louis Arretche est nommé urbaniste du quartier et Henri Madelain architecte en chef en 1960. Un plan d'ensemble est proposé et validé en 1962. Les grands travaux dureront de 1963 à 1975, établissant des "grands ensembles" afin d'accueillir des populations quittant le centre de Rennes en rénovation et de la campagne voisine. Le quartier est inauguré en 1968.

On y compte une importante population étudiante (souvent scolarisée à l'Université Rennes 2) avec 40,3 % "des 19 ans et plus" en études. Le quartier peut être distingué en trois unités suivant les trois stations de métro le desservant : *Kennedy* qui désigne la partie d'habitat autour de la dalle éponyme, *Villejean* qui désigne le campus, et *Pontchaillou*, le principal site du CHU de Rennes.

Quelques opérations visitées par Jean-Yves Chapuis pour illustrer ses propos

Jean-Yves Chapuis commente les diaporamas de quelques opérations urbaines situées, notamment, à Bordeaux, Rennes, Lyon et Aix-en-Provence.

- **Bordeaux** : Jean-Yves Chapuis est consultant auprès d'Alain Juppé pour le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) et la qualité urbaine. Il a animé les premières assises de la qualité urbaine, à Bordeaux. Il cite le projet d'aménagement des quais de la Garonne par Michel Corajoud, paysagiste [adoption de quatre (4) files de véhicules et une ligne de tramway, au lieu et place de dix-huit (18) couloirs pour véhicules automobiles et un aménagement paysager mettant en valeur les magnifiques bâtiments du XVIII^{ème} siècle] [cf. Encadré page 2]
- **Lyon** : Jean-Yves Chapuis mentionne la réalisation du pont Raymond Barre réservé aux modes de déplacements doux (une première, en France) ou encore l'aménagement des berges du

Rhône, occupées à l'origine, entre Tête d'Or et Gerland, par 1600 places de stationnement gratuit pour les véhicules automobiles [cf. Encadré page 4].

- **Aix-en-Provence** : Jean-Yves Chapuis aborde l'aménagement du Cours Mirabeau, aux fins d'élargissement des trottoirs, au-delà des arbres, pour favoriser et encourager leur emprunt par les piétons qui, jusque là, les délaissaient.
- **Rennes** : opération sur le quartier Villejean ("quartier difficile" mais de bons résultats y ont été obtenus). Les habitants de ce quartier voulaient, en particulier, qu'il y ait un restaurant, pour pouvoir dire "on peut recevoir chez nous", et une horloge, symbole des lieux emblématiques des villes, la mairie, la gare... La ceinture verte (ville archipel) et la vision sur l'agriculture périurbaine ou, encore, les bords de La Vilaine (2000). La ville a une tradition de maîtrise foncière et elle dispose, ainsi, de terrains représentant des superficies importantes sur lesquels ont été créées deux (2) zones d'aménagement concerté (ZAC) conduites avec Alexandre Chemetoff, sur les bords de La Vilaine, accordant une large visibilité sur cette dernière [cf. Encadré page 3].
- **Acigné** : opération urbaine qui permet, d'une part, à des personnes âgées de revenir en centre bourg, à l'étage de petits immeubles et d'autre part, de permettre à de jeunes ménages, en rez-de-chaussée, d'avoir un jardin pour les enfants.
- **Montpellier** : élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCOT), en rapport étroit avec la nature : « le regard inversé du paysagiste Alfred Peter ».



Lyon

Berges
du Rhône

...l'aménagement des berges du Rhône, occupées à l'origine, entre Tête d'Or et Gerland, par 1600 places de stationnement gratuit pour les véhicules automobiles [J.-Y. Chapuis (2015)]



Les participants à la conférence débat de Jean-Yves CHAPUIS
(Voir page suivante)

Les participants à la conférence débat de Jean-Yves CHAPUIS

M. Bernard Aubert	Urbaniste, ISOCARP délégué France
M. Jean Besson	CESR
M. Claude Brulé	Administrateur délégué, GIR Maralpin
Mme Ségolène Charles	Architecte Urbaniste, IUP
Mme Anne-Marie Chavanon	Présidente, Commission Démocratie, Conseil de l'Europe
M. Pierre Chomette	Architecte, Chomette-Lupi et associés
M. Pierre Courtois	Préfet, Président d'honneur, AgroAlumniParis Tech
Mme Maria Dragoni	Ingénieur géodésie, APUR
M. François Dubertret	COFHUAT
Mme Joëlle Fodor	Consultant, Urbaniste, Ingénierie de projets
M. Guy Gerardetti	Consultant, ASPROM
M. Régis Guillon	Architecte Urbaniste
M. Bernard Jalquinot	Délégué Ile de France, AARSCET
Mme Marion Keigerlin	Assistante Partenariats Institutionnels CDC
M. Robert Lafont	Président d'honneur, COFHUAT
M. François Leblond	Préfet, président de la COFHUAT
M. Christian Louis-Victor	Président, Union des Maisons Françaises
Mme Véronique Mercier	Responsable Partenariats Institutionnels CDC
M. Jean-Claude Nouel	Secrétaire Général, Ville de nouvelle mesure
M. Bertrand Parcollet	Membre du Conseil d'Administration, AARSCET
M. Denis Roger-Machart	Enseignant Sciences-PO
M. Alban Ribeyrot	Architecte DPLG

